

Tarifs Médiathèque de Domérat

1/ Abonnement annuel

	Habitants de Montluçon Communauté	Habitants extérieurs à Montluçon Communauté
De 0 à 18 ans	Gratuit	6,00 €
Scolarisé dans un établissement de l'agglomération (école, collège, lycée) ⁽¹⁾		Gratuit
Étudiant ⁽¹⁾	Gratuit	6,00 €
Adulte	11,00 €	16,00 €
Demandeur d'emploi, personne percevant le RSA ⁽²⁾	Gratuit	6,00 €
Collectivités ⁽³⁾	Gratuit	16,00 €
Carte perdue	2,70 €	2,70 €

(1) sur présentation de justificatifs en cours de validité

(2) sur présentation de l'attestation Pôle Emploi ou la notification CAF/MSA de moins de 3 mois

(3) sur présentation d'une attestation annuelle de l'établissement ou de l'association

2/ Pénalités de retard

Le montant de l'amende à régler par les usagers de la Médiathèque ne rendant pas les documents dans les délais est fixé à :

- 2,50 € après l'avis de premier rappel pour 2 semaines calendaires de retard.
- 8,50 € après l'avis de second rappel pour 4 semaines calendaires de retard.
- 16,50 € après l'avis de troisième rappel pour 8 semaines calendaires de retard.
- 16,50 € plus le montant forfaitaire des documents et mise en recouvrement par le Trésor Public au-delà de 12 semaines de retard calendaire.

3/ Remboursement des documents

Le remboursement des documents ne pouvant être rendus, ni remplacés par l'emprunteur pour diverses raisons (perte, sinistre, détérioration, vol...) est fixé selon le forfait suivant :

- Livres jeunesse, bande dessinées, livre de poche : 11 €
- Livre courant (roman, documentaire) : 21 €
- Beau livre : 41 €
- CD : 24 €
- DVD, cédérom : 33 €

4/ / Remboursement des liseuses et tablettes numériques

Le remboursement des supports numériques ne pouvant être rendus, ni remplacés par l'emprunteur pour diverses raisons (perte, vol, sinistre, détérioration...) est fixé sur la base de leur valeur d'achat. Si une réparation du matériel est possible, l'emprunteur devra assurer le coût de la réparation, en fonction du devis établi par un professionnel du choix de la municipalité.

5/ Photocopies

Copies A4 N/B : tarif monnayeur à la copie : 0,10 €

Copies A3 N/B : tarif monnayeur à la copie : 0,20 €

Copies A4 couleur : tarif monnayeur à la copie : 0,50 €

Copies A3 couleur : tarif monnayeur à la copie : 0,70 €

6/ Impressions

Les impressions à partir d'un poste informatique sont gratuites dans la limite de 20 feuilles. Au-delà le tarif est de 0,10 € par feuille imprimée.

Octobre 2018



Ville de
DOMÉRAT